

Bibliothèques de Fleury-les-Aubrais Espace Public Numérique

Charte d'utilisation de l'Internet

L'Espace Public Numérique est composé de plusieurs postes, accessibles aux horaires d'ouverture au public de la bibliothèque. Sur chacun d'entre eux, des logiciels de bureautique et un accès au réseau Internet sont mis à disposition des usagers.

L'E.P.N. est un service public. Il a pour vocation principale de compléter et d'élargir l'offre documentaire de la bibliothèque. Il est également un vecteur de développement des technologies d'information, de communication et d'auto-formation.

Conditions d'accès

- ❑ L'utilisation d'un poste multimédia, limitée à 1 heure, est soumise à la présentation d'une carte valide d'adhérent et à l'autorisation du responsable de salle. L'approbation écrite de la charte d'utilisation de l'E. P.N. est également indispensable.
- ❑ Pour les usagers de moins de 18 ans, la présente charte d'utilisation doit être signée par l'utilisateur et par son représentant légal.
- ❑ Les enfants de moins de 10 ans, non-accompagnés d'un adulte, n'ont qu'un accès restreint au réseau Internet.
- ❑ L'utilisation des postes de l'E.P.N. est réservée aux usagers bénéficiant de compétences minimums.
- ❑ Des séances d'initiation sont assurées sur réservations.
- ❑ L'accès à l'E.P.N. est gratuit. Les impressions sont payantes, au tarif fixé par délibération du Conseil Municipal.

Conformité aux lois en vigueur

- ❑ La consultation des sites est soumise au strict respect de la législation française. Nul n'est sensé ignorer la loi. Ainsi, l'accès aux sites à caractère pédophile, pornographique, négationniste, révisionniste ou incitant à la violence et à la haine raciale est interdit et puni par la loi (lois du 29 juillet 1881 et du 29 juillet 1984.)
- ❑ En outre, l'utilisateur s'engage à :
 - ne pas réaliser de copies, par quelques moyens que ce soient, des contenus des ressources informatiques mises à sa disposition. Il s'interdit en outre de les modifier ou de les altérer (Code de la propriété intellectuelle relative au droit d'auteur et à la propriété industrielle.)
 - ne pas s'introduire frauduleusement dans tout ou partie d'un système (article 323-1 de la loi du 22 juillet 1992.)
 - ne pas porter atteinte volontairement au fonctionnement d'un système de traitement informatisé de données (article 323-1 de la loi du 22 juillet 1992.)
 - ne pas pirater un système en y introduisant ou en y supprimant des données (article 323-1 de la loi du 22 juillet 1992.)

Conditions d'utilisation et déontologie

- ❑ L'utilisation d'Internet répond en priorité à la nécessité d'augmenter l'offre documentaire des bibliothèques de Fleury-les-Aubrais. La consultation des sites répondant à ces exigences est donc prioritaire.
 - ❑ L'utilisateur s'engage à restituer le matériel mis à disposition dans son état initial. Il s'engage à ne pas effectuer d'opérations qui pourraient avoir des conséquences néfastes sur l'intégrité de l'outil informatique et à ne pas tenter de quitter l'interface de protection de la bibliothèque. Tout dysfonctionnement matériel ou logiciel doit être signalé au responsable de salle.
 - ❑ Pour des raisons de sécurité, les téléchargements sont interdits. Il est également interdit d'installer de nouvelles applications sur les micro-ordinateurs.
-

- L'utilisation des messageries instantanées (Chat) n'est pas autorisée. Les jeux en réseau sont interdits.
- L'utilisateur ne doit pas tenir de propos injurieux à l'égard d'autrui.
- L'utilisateur ne doit pas usurper d'identité.
- L'enregistrement de données personnelles sur les disques durs des ordinateurs n'est pas autorisé. Il est en revanche possible d'utiliser des périphériques de stockage externes (disquettes, clés USB, CD-R/RW). Ceux-ci seront exclusivement manipulés et préalablement testés (antivirus) par le responsable de salle.
- L'utilisateur s'engage à respecter, dans ses actes et ses paroles les lieux, les autres usagers et le personnel des bibliothèques.

Responsabilités

- La ville et les bibliothèques de Fleury-les-Aubrais ne sauraient être tenues pour responsables de la qualité ou de la nature choquante des informations trouvées par les utilisateurs sur le réseau Internet.
- La ville et les bibliothèques de Fleury-les-Aubrais ne peuvent en aucun cas être tenues pour responsables des dommages engendrés par l'utilisation du réseau Internet, notamment à la suite de l'utilisation de services électroniques ou de transactions bancaires.
- Le personnel des bibliothèques de Fleury-les-Aubrais s'engage à respecter la confidentialité des données de l'utilisateur.
- L'utilisateur est individuellement responsable de son utilisation des messageries électroniques.
- L'utilisateur accepte les risques inhérents à l'utilisation des réseaux informatiques.

Sanctions

- Le non-respect des conditions énoncées dans cette charte entraîne une interdiction d'accès provisoire ou définitive aux services de l'E.P.N.

Nom de l'utilisateur :

Je soussigné(e), utilisateur de l'Espace Public Numérique ou le cas échéant, représentant légal de l'utilisateur, certifie avoir pris connaissance de l'intégralité des dispositions ci-dessus décrites. Je déclare être responsable de l'utilisation des ressources informatiques mises à disposition par les bibliothèques de Fleury-les-Aubrais.

Le

Signature de l'utilisateur

Signature du représentant légal
(obligatoire pour les - de 18 ans)



Le Maire,

Pierre BAUCHET